

Dossier suivi par : Katia PARTAMIAN, enseignante
et Pascale HUMEAU, enseignante

Téléphone : 04 74 85 18 63 (standard)

Courriel : legta.vienne@educagri.fr

Nos réf. : BZ/KP

A l'attention :

- des élèves de 1^{ère} Bac Pro GMNF
- des responsables

A Vienne, le 25 juin 2018

Objet : Participation des élèves de 1^{ère} Pro GMNF au « voyage d'étude » en Chartreuse en septembre 2018.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la formation en **BAC PRO GMNF 1^{ère} année**, les élèves vont réaliser un « voyage d'étude » dont la thématique est l'analyse des différentes méthodes de concertation entre acteurs et des différentes méthodes de gestion des milieux naturels dans le milieu montagnard.

Ce « voyage d'étude » en Chartreuse de 3 jours se déroulera **du lundi 10 septembre au mercredi 12 septembre 2018** sous réserve de l'accord de financement du Conseil Départemental de l'Isère.

Mais compte tenu des délais courts et pour rendre ce voyage possible, nous préparons dès à présent le dossier pour mener à bien ce projet pédagogique.

Il s'organisera de la façon suivante :

- **Départ le lundi 10/09/18 à 8h10** du lycée AGROTEC,
- **Accompagnement par Mme Katia PARTAMIAN et Mme Pascale HUMEAU** (enseignantes) ainsi que deux animateurs guides de montagne,
- **Voyage en car touristique** jusqu'en Chartreuse,
- **Logement dans le centre d'hébergement du Villard à St Pierre d'Entremont pendant 2 nuits,**
- **Retour le mercredi 12/09/18 à partir de 16H50** au lycée AGROTEC.

Les élèves doivent prévoir le matériel suivant :

- Chaussures de randonnée étanches,
- Vêtements chauds, de pluie et de rechange,
- Casquette ou chapeau et crème solaire,
- Duvet, sac à dos,
- Lampe frontale, gourde, nécessaire de toilette,
- Bloc notes, stylos...

Ces 3 jours permettront aux élèves d'analyser les outils de gestion et de protection sur les sites à travers :

- la rencontre des acteurs,
- l'observation des sites,
- l'exploitation en aval des données de gestion et des méthodes de concertation entre acteurs en découlant...

Ce projet est cofinancé par le Conseil Départemental de l'Isère et par le lycée AGROTEC. Il est toutefois demandé, en complément, une participation de 8.68 euros par élève demi-pensionnaire concernant le complément pension complète.

Merci d'établir un chèque à l'ordre de l'« *Agent comptable du Legta AGROTEC* » et de nous le faire parvenir au plus tard **le mercredi 5 septembre** (casier de Mme PARTAMIAN) avec l'autorisation parentale sans quoi votre enfant ne pourra pas partir.

Le **Règlement intérieur de l'établissement s'appliquant aussi pendant les voyages d'étude d'AGROTEC**, la consommation d'alcool est donc interdite, la consommation de tabac n'est tolérée qu'en dehors des activités « pédagogiques » encadrées par les enseignants ou les divers intervenants. Par ailleurs les élèves doivent avoir un comportement correct et une bonne attitude de travail tout au long de ces 3 jours de voyage.

Restant à votre disposition pour tous renseignements supplémentaires, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.



Le Directeur de l'EPL
M. Boris SZEMPRUCH

